

Monsieur l'Orateur, ce jour, ne saurait tarder, et les électeurs du pays le voient venir avec impatience. En attendant, nous allons lutter dans la mesure de nos forces pour le triomphe des idées populaires, et c'est pourquoi je voterai pour l'amendement de l'honorable député d'Assiniboia.

M. E. PAQUET (l'Islet) (texte): Monsieur l'Orateur, mon honorable ami et voisin, le député de Kamouraska (M. Lapointe), vient de faire un discours qui mérite assurément l'attention de toute la Chambre, et en particulier, la mienne. Aussi, dans les remarques que je me propose de faire, j'espère pouvoir répondre d'une façon satisfaisante à quelques-unes des observations.

Monsieur l'Orateur, à cette période avancée d'un débat mémorable, permettez-moi de faire quelques remarques seulement. En 1905, lors de la création et de l'organisation des provinces de l'Ouest, je n'ai pas hésité à me séparer de mon parti pour défendre les droits des minorités et protéger les droits de la langue française. En 1912, quand les chefs conservateurs complétaient l'œuvre des pères de la Confédération en ajoutant d'immenses territoires au Manitoba, à la province d'Ontario et à la province de Québec, je me suis séparé de mon parti pour réclamer l'émancipation de la minorité du Keewatin.

Aujourd'hui, comme en 1905 et en 1912, j'obéis à la stricte dictée de ma conscience en me séparant de quelques amis pour mieux combattre la politique navale du très honorable chef de l'opposition, sauvegarder les privilèges dont nous jouissons, grâce à notre Constitution, et pour mieux assurer l'égalité des droits entre les races; conscient que je sers mieux la cause de la justice et de la liberté envers les groupes français répandus dans les diverses provinces de la Confédération.

Je garde fidélité au premier ministre parce qu'il s'est prononcé en faveur de la consultation populaire sur une politique navale de principe permanent. Je garde fidélité à M. Borden parce qu'il s'engage à ne pas adopter une politique navale permanente sans consulter le peuple canadien. Je dis, avec un politique: "Nous garderons cette fidélité tant que M. Borden, qui a déjà conquis le respect de tous les Canadiens, restera fidèle à son programme de respect pour l'électorat canadien."

Fidèles au poste où le peuple les a placés, les conservateurs canadiens français qui approuvent le projet du premier ministre, combattront sans se plaindre de leurs blessures, en soldats qui savent leur cause impérissable et la victoire assurée.

Durant la session de 1909, j'ai donné mon adhésion à la résolution du 29 mars parce que les chefs politiques les mieux renseignés du Parlement me garantissaient qu'il y avait urgence. Durant la session de

M. LAPOINTE (Kamouraska).

1913, mes chefs, bien au fait de la situation présente, par suite d'une enquête en Angleterre avec les concours des autorités impériales, m'assurent qu'il y a encore urgence, qu'il y a danger réel pour la suprématie de la flotte britannique.

Le 5 décembre 1912, le premier ministre disait: "Le fardeau est si onéreux que le jour est arrivé où la sécurité de l'empire sera en danger si les jeunes et puissantes colonies ne s'unissent pas à la mère patrie pour la paix et l'héritage de tous".

Le premier ministre, s'appuyant sur le mémoire du gouvernement britannique et sur des renseignements puisés à une source plus profonde et plus intime, dit au Canada: "Il existe un besoin, et un besoin pressant".

Le premier ministre du Canada sait quels sont les besoins, les obligations et les dangers de l'heure actuelle. Il nous a indiqué les devoirs du moment, et il compte sur notre fidélité à la tradition française.

Mon devoir est donc de donner mon appui le plus sincère à ceux qui prennent les moyens de faire face à la situation, tout en conservant intacte l'autonomie de notre pays. Si l'on me demandait de voter une politique permanente de contribution ou d'armements navals, je refuserais, car je considère que le Parlement canadien n'a pas le droit d'adopter une telle politique sans le soumettre à l'approbation du peuple.

Comme j'ai confiance dans l'esprit éclairé du peuple, comme je suis assuré de la grandeur et de la sagesse des aspirations de l'âme canadienne, j'ai la certitude que le peuple décidera que cette politique est exclusivement nationale.

Au cœur même de l'empire, ce chef-d'œuvre de politique terrestre, des hommes d'Etat, par leur parole et leur attitude, réclament le secours des nations sœurs.

En approuvant la proposition du premier ministre du Canada, je ne consens pas à jeter nos jeunes populations dans les guerres étrangères au Canada, mais j'accomplis une œuvre destinée à maintenir la paix. Pour accomplir ce noble travail, le premier ministre du Canada prête à la mère patrie les secours d'une colonie qui est aujourd'hui une nation.

On parle de tribut; on parle d'esclavage et d'asservissement. Ceux qui tiennent ce langage ne comprennent pas les droits aussi bien que les devoirs de notre jeune nation. Les représentants du peuple, fiers de leurs droits et de leurs libertés, ne subissent pas la domination de l'Angleterre, mais au contraire, ils acceptent une politique fière, libre et digne d'une nation.

Avant les jours du christianisme, les...

M. BELAND: Arrivez au déluge.

M. PAQUET: Arriver au déluge! Le déluge pour mon honorable ami de Beauce